DECLARATION COMMUNE AU CNIAE DU 13 JUILLET 2010

Au nom des réseaux CHANTIER-école, COORACE, FNARS et CNEI, nous nous félicitons de l'élan redonné au CNIAE et des perspectives qui s'y ouvrent.

Nous nous inscrivons clairement comme les partenaires des pouvoirs publics, nationaux comme locaux, pour apporter notre expertise et notre savoir-faire afin de répondre aux enjeux de l'insertion qui s'avèrent encore plus aigus aujourd'hui. Il est en effet certain que les difficultés sociales engendrées par la crise économique risquent d'enfoncer définitivement un grand nombre de nos concitoyens dans l'exclusion, la pauvreté et la précarité.

Nous avons participé avec sérieux à l'expérimentation du projet de réforme du financement de l'IAE et nous continuerons de le faire dans un esprit constructif. Nous redoublons d'effort pour offrir des parcours d'insertion coordonnés aux personnes en difficulté par la complémentarité de nos actions. Nous recherchons activement toutes les voies de développement de notre offre en explorant des activités économiques émergentes comme les emplois verts. Nous innovons en permanence pour améliorer l'accompagnement, notamment en terme de formation, aux personnes en grande difficulté qui nous sont confiées.

Mais aujourd'hui, nos entreprises et nos structures d'insertion sont en danger. Le report de la réforme du financement, que nous appelons de nos voeux et que nous voulons juste et efficace, diffère d'un an la possibilité de disposer d'une visibilité et d'une sécurité sur le financement du coût de l'insertion. Au contraire, les perspectives du budget 2011 créent, une fois de plus, une inquiétude grave chez nos adhérents et les salariés en insertion qu'ils accueillent.

Nous vous demandons instamment de prendre en compte les demandes que nous formulons depuis plusieurs mois, de façon à poursuivre nos actions durant l'année 2011, sans réduire l'offre actuelle d'insertion. Ces revendications sont inchangées, car elles sont fondées sur des analyses partagées et objectives, d'autant que le déficit global de couverture du coût de l'insertion a été assez largement confirmé, quels que soient les types de structure d'insertion par l'activité économique, par l'expérimentation conduite par l'administration :

- attribution d'un plancher de 30 000 € d'aide à l'accompagnement par association intermédiaire,

- maintien des 65 000 contrats aidés attribués aux chantiers d'insertion avec un financement maintenu au niveau actuel et un déplafonnement de l'aide à l'accompagnement,

- revalorisation à 12 500 € de l'aide au poste pour les entreprises d'insertion.

Faute de voir ce besoin désormais vital entendu, nos activités d'insertion ne pourront se maintenir, au moment même où le chômage de longue durée augmente et risque de sacrifier irrémédiablement une partie de la ressource humaine nationale.

C'est un arbitrage politique fort que de maintenir ou condamner les outils de la cohésion sociale quand celle-ci est plus que jamais exposée. Nos adhérents, nos partenaires et nos salariés en insertion y sont attentifs.

Christophe CHEVALIER
Président du COORACE

Nicole MAESTRACCI
Présidente de la FNARS

Jean-Pierre CAILLON
Président de Chantier Ecole

Laurent LAIK
Président du CNEI